



Association des
Collectifs
Enfants
Parents
Professionnels

Le mouvement parental éducatif et citoyen 2023



**Sensibiliser * Encourager * Participer
Promouvoir * Accompagner**

01.44.73.85.20
info@acepp.asso.fr

www.acepp.asso.fr



aceppnationale



acepp_nationale



acepp_nationale



Acepp_Nationale

UN RÉSEAU INITIÉ EN 1980

1970 - 1980 : Premières crèches parentales initiées par des parents

1981 : Création de l'ACEP par une dizaine de Collectifs Enfants Parents. Agrément comme organisme d'Éducation populaire et de formation.

1er numéro de La Gazette de l'Acep

1981 : Circulaire du 24 août 1981.

Reconnaissance et soutien des ministères, de la CNAF

1983-1988 : Étude/accompagnement des crèches en milieu rural

1986-1998 : Développement et essaimage de lieux d'accueil dans les quartiers, démarche interculturelle

1988 : Création et animation d'un secteur formation

1989 : L'ACEPP prend un 2e "P" (professionnels). Adoption Charte pour l'accueil de l'enfant

1989-1996 : Programme « Éveil culturel et artistique du jeune enfant »

1991-2005 : Développement social local en milieu rural, essaimage des actions

1992 : Programmes et coopérations européennes

1994 : Co fondation du réseau européen DECET Diversité dans l'éducation et la formation de la petite enfance

1995 : Forte décentralisation, 20 fédérations départementales et régionales. Renforcement de la communication interne et externe

1997... : Plateformes et Manifestes

1998 : Développement d'un axe « Ouverture à tous et Implication des parents »

2000 : L'ACEPP fête ses 20 ans en Isère.

Décret du 1er août 2000 des modes d'accueil

2005 : Universités Populaires de Parents (UPP)

2010 : Adoption Charte de l'ACEPP des Initiatives parentales et Charte des UPP

1999 : Intégration de la convention collective nationale Alisfa

2011-2017 : Label parental Acepp© est créé

2008-2013/2015-2018 : Projet Accueil Parents Enfants en Massif central pour accompagner les nouvelles familles et l'attractivité des territoires

2011 : Adoption Charte fédérale ACEPP

2011 : L'ACEPP fête ses 30 ans dans le Rhône. Lancement du Label parental Acepp

2012 : L'ACEPP, associée à des mouvements et mobilisations : CAC, Cep-Enfance, Mille et un territoires...

2014 : Agrément Éducation nationale

2015 : Agrément Éducation populaire

2016 : 1ère édition des Journées nationales du parental ACEPP

2017 : 5e Plateforme ACEPP 2017 à l'intention des candidats aux élections.

2018 : L'Acepp s'organise en deux pôles. le Pôle Cepp et le Pôle Upp.

2020 : Les UPP prennent leur autonomie dans une nouvelle association AF-UPP. L'organisme de formation est référencé Qualiopi—Le label Parental est revu autour de 17 critères

2021 : L'Acepp fête ses 40 ans : une histoire pleine d'Avenir

2022 : La Déclaration d'Engagement remplace les chartes Acepp.





UN RÉSEAU IMPLIQUÉ

L'Acepp s'est donné comme objectifs de militer pour :

- Une place à l'enfant dans la société comme sujet à part entière
- La reconnaissance de tout parent comme premier éducateur de l'enfant
- La qualité de l'intervention éducative auprès des enfants, l'importance d'une reconnaissance des professions liées à l'enfance
- Les intérêts matériels et moraux fondamentaux des familles
- Une solidarité et une citoyenneté actives dans le respect des différences.
- La nécessité d'une coéducation active entre enfants, parents et professionnels



UN RÉSEAU EN ACTION POUR

- Accompagner dans le cadre d'une démarche participative tous les projets Petite Enfance et Parentalité au sein des territoires
- Soutenir la création, la gestion et la pérennisation de services Petite Enfance/Enfance et initiatives parentales
- Proposer des services d'accompagnement à la gestion
- Former et qualifier bénévoles, salariés et personnes en insertion (organismes de formation)
- Animer un réseau d'entraide, de mutualisation et de solidarité
- Diffuser des informations et des ressources auprès d'un large public (parents, professionnel-le-s éducatifs et sociaux, élus, institutions et collectivités...)
- Communiquer et représenter les adhérents auprès des partenaires publics et autres réseaux.



LE RÉSEAU ACEPP ACTEUR POLITIQUE



- Des prises de positions sur l'actualité
- Des contributions aux débats locaux et nationaux sur la petite enfance et l'accompagnement à la parentalité
- Une participation active dans les espaces de concertation départementaux et nationaux



ACEPP

DÉCLARATION D'ENGAGEMENT

Les Collectifs ACEPP s'engagent !

La "Déclaration d'engagement Acepp" propose aux Collectifs des repères **autour de la COÉDUCATION,**

du VIVRE ENSEMBLE et de l'INNOVATION.

Chaque Collectif est libre de définir les conditions de sa mise en œuvre. Un Collectif peut être une structure d'accueil, une action parentalité, une initiative qui associe des enfants, des parents, des professionnels et des partenaires ancrés dans un territoire. Le Collectif agit dans un cadre non marchand.

La "Déclaration d'engagement Acepp" s'inscrit dans le cadre de la Convention des Droits de l'Enfant, des deux Chartes Nationales de l'Accueil du Jeune Enfant et de La Parentalité et intègre les enjeux du Développement Durable.

Cet engagement s'articule autour de **4 dynamiques qui se complètent, se croisent, se nourrissent mutuellement.**

AVEC, PAR ET POUR LES ENFANTS

Chaque enfant est accueilli dans la reconnaissance et le respect de sa personne, dans la continuité éducative entre sa vie familiale et la vie sociale.

Tous les enfants sont invités à participer à une vie de groupe conviviale et à explorer le monde qui les entoure dans sa diversité :

- Par l'éveil à l'autre, l'attention, l'entraide et la coopération
- Par l'éveil sensoriel, culturel et artistique
- Par l'éveil à la nature et le respect de l'environnement

Le Collectif est porté par l'ensemble de leurs actrices et acteurs (enfants, parents, professionnels et partenaires).

Le Collectif met en place un accueil de qualité qui permet à chaque enfant de grandir et rencontrer les autres.

En savoir +



AVEC, PAR ET POUR LES COLLECTIFS

Le Collectif respecte les textes réglementaires en vigueur ainsi que les textes de référence tout en étant force de proposition et d'innovation.

LE COLLECTIF ORGANISE, GARANTIT ET PROMEUT :

- L'accueil de tous dans le respect et la reconnaissance de la diversité des enfants et des familles dans une démarche d'entraide et de coconstruction
- La responsabilité éducative partagée entre les parents et les professionnels
- La coéducation, la contribution à la réflexion « parentalité et société »
- Une participation des parents et une gouvernance démocratique
- La reconnaissance de la place des professionnelles
- La diversité des pratiques et propositions faites aux familles
- Une démarche d'innovations au plus près des familles
- Une implication du Collectif sur son territoire
- La non lucrativité de son activité
- La coopération avec les différents partenaires et acteurs locaux
- Une démarche de développement durable
- Une implication dans le réseau Acepp

AVEC, PAR ET POUR LES PARENTS

Chaque parent est avant tout parent de son enfant.

Il est accueilli au sein d'un Collectif dans une démarche de coéducation et dans le respect de sa singularité.

Chaque parent rencontre d'autres parents, partage des expériences, participe à l'entraide et contribue à la vie sociale du Collectif.

Chaque parent en tant que membre de la communauté d'adultes (professionnels et parents), **prend soin de tous les enfants et contribue à la réflexion et aux choix éducatifs** du Collectif.

Chaque parent, en tant que membre associatif, peut s'engager et prendre des responsabilités au sein du Collectif et sur les territoires.

Le Collectif encourage les parents à construire leur parcours à travers la diversité des propositions d'accueil et d'accompagnement.

Le Collectif reconnaît et favorise toutes formes de participation.

AVEC, PAR ET POUR LES PROFESSIONNEL·LES

L'équipe professionnelle est garante de la mise en œuvre de l'accueil de tous les enfants et leurs familles :

- Elle veille au premier accueil dans une volonté d'accès à tous et de continuité entre vie à la maison et vie du Collectif. Les identités culturelles de chacun, enfant ou adulte, sont valorisées
- Elle organise la vie quotidienne en accompagnant chacun vers un bien vivre ensemble
- Elle encourage la participation des parents selon leurs possibilités et choix
- Elle contribue à la vie et à la gestion du Collectif dans une démarche de continuité et de pérennité
- Elle anime le projet d'accueil en le transmettant et en le partageant avec tous (parents, professionnels et partenaires)

Le Collectif organise et garantit :

- Une équipe diversifiée : genre, cultures, âges, formations, expériences...
- Des conditions de travail respectueuses et favorables
- Des temps de réflexion en équipe et avec les parents
- Un accès facile et régulier à la formation

www.acepp.asso.fr

**39 000
FAMILLES**

**17 000 PLACES
D'ACCUEIL**

**34 000
ENFANTS**

**9 000
SALARIÉ-E-S**

**Un budget cumulé
de 210
millions d'euros**

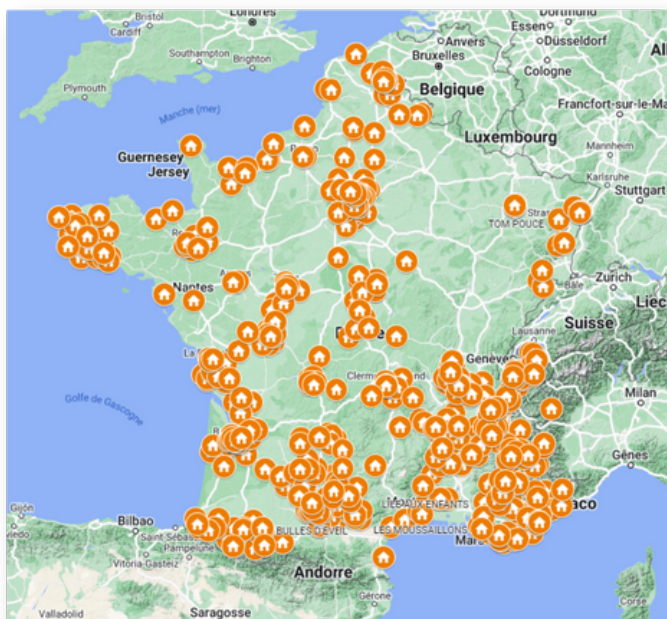


UN RÉSEAU DE COLLECTIFS

Un millier d'associations dont 800 gèrent des lieux d'accueil de jeunes enfants

Le réseau est organisé en de multiples formules et services animés par des associations de parents tels que : Multi-accueils; crèches; Haltes-garderies; Garderies périscolaires; Crèches familiales; Accueil de loisirs; Cantines; Lieux passerelles; Haltes-garderies itinérantes; Microcrèches...

Mais aussi des Ludothèques; Lieux d'accueil enfant parents; Relais Petite Enfance (ex RAM); Ateliers d'Éveil; Animations itinérantes; Activités intergénérationnelles; Université Populaires de Parents; Cafés d'enfants - Cafés de parents...



DES ACTEURS ÉCONOMIQUES

Chaque association gérant un lieu d'accueil petite enfance fonctionne en moyenne avec 10 à 11 salariées (principalement féminin)
Le budget moyen d'une association est de 290.000 €
De part son activité l'Acepp s'inscrit dans le cadre de l'économie sociale et solidaire.

DES ADHÉRENTS FORMANT UN RÉSEAU DE COMPÉTENCES, DE VALEURS ET D' ACTIONS



DES OUTILS ADAPTÉS ET DÉDIÉS

- La Lettre d'info et les webinaires sur les sujets d'actualité et les questionnements des gestionnaires petite enfance.
- Une Boîte à docs « Animer et gérer » pour vous accompagner au quotidien dans la gestion et l'animation de votre association avec des fiches pratiques sur la vie associative, l'accueil des enfants, les infos réglementaires, la fonction employeur, la formation des professionnels et des bénévoles, la mutuelle, la prévoyance...
- La Gazette (quatre numéros par an) sur des dossiers thématiques et la vie du réseau
- Les Criées, temps de présentation d'expériences en visio

Pour consulter et vous inscrire : www.acepp.asso.fr/adherents



DES ORGANISMES DE FORMATION

15 organismes de formation ACEPP pour apporter une réponse de proximité à des besoins de formation de professionnels et/ou de bénévoles, que ce soit en intra sur site, ou en collectif avec d'autres structures.

Pour partir en formation avec l'ACEPP 2 solutions :

- Vous êtes proche d'une fédération territoriale ACEPP, rapprochez vous d'elle et consultez les catalogues de formation sur la page publique du site ACEPP
- Sinon contactez l'Acepp nationale pour que nous puissions vous proposer une offre en fonction de vos besoins
isabelle.duchenne@acepp.asso.fr





LE SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT À LA GESTION ASSOCIATIVE - SAGA



« Accepter la gestion d'une crèche, c'est devenir du jour au lendemain : employeur, gestionnaire, garant d'une qualité d'accueil des enfants et de la place des parents, tout cela en respectant le code du travail, la réglementation et la législation Petite enfance, les démarches administratives.; et le projet parental ! »

Le SAGA est destiné à accompagner, soutenir bénévoles et salariés, en complémentarité avec votre expert comptable et/ou commissaire aux comptes. L'accompagnement SAGA se fait localement pour la compta, la gestion prévisionnelle, la paie et la formation. Les méthodes et les outils sont communs pour l'ensemble du réseau et mutualisés au niveau national



UN LOGICIEL DE FACTURATION SOUPLE : BELAMI



Un logiciel qui s'adapte au fonctionnement de votre structure, pas l'inverse. Il est hébergé sur serveur avec possibilité d'utiliser le logiciel sur plusieurs postes en même temps, y compris à distance.

L'accompagnement du réseau Acepp pour toutes les étapes :

- Installation, paramétrage et formation par un formateur du réseau Acepp.
- Suivi de formation pendant toute la première année, avec un interlocuteur que vous connaissez et qui vous connaît.
- Soutien par un réseau d'accompagnateurs avec les fédérations locales.



DES TARIFS PRÉFÉRENTIELS

Assurance, mutuelle, location de jeux et jouets, centrale d'achats
Toutes les infos www.acepp.asso.fr/adherents



LE LABEL PARENTAL ACEPP©

Le Label parental Acepp© permet au lieu d'accueil, géré par une association, une coopérative ou un organisme mutualiste :

- d'afficher son identité parentale,
- de valoriser ses principes et ses pratiques comme étant un gage de qualité,
- de s'inscrire dans une démarche dynamique de progression pour garder vivant son projet parental



LE MOIS DU PARENTAL ACEPP

Le mois du parental Acepp existe depuis 2018. Il se déroule chaque année au mois de juin. Il permet de mettre en valeur les actions favorisant les liens parents-enfants, les liens entre parents et bien entendu les liens entre parents et équipes professionnelles.

Temps festifs, ludiques, sorties nature, éveil culturel et artistique, animation de vie associative...

<https://www.acepp.asso.fr/lemoisduparental>



LES NUITS DE LA LECTURE/ ÉVEIL CULTUREL

Le réseau Acepp s'investit depuis 2021 dans les nuits de la lecture. L'occasion de mettre le livre à l'honneur et de faire lien avec les autres formes d'éveil culturel et artistique.

DES OUTILS SUR LA CHARTE NATIONALE D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

L'ACEPP met à disposition un espace documentaire pour accompagner la mise en oeuvre de la Charte nationale d'accueil du jeune enfant dans ses différents principes.



L'ACEPP est à l'écoute de son réseau pour aborder les thématiques qui touchent les pratiques du quotidien, la pédagogie auprès des jeunes enfants, la coéducation... l'accompagnement à la parentalité, le développement durable, la relation à la nature, l'usage des écrans, accueil de tous, l'éveil culturel et artistique, l'accueil du handicap, l'alimentation, aller-vers, égalité filles-garçons ...

UN RÉSEAU SOUTENU PAR DES PARTENAIRES

PARTENAIRES FINANCEURS ET INSTITUTIONNELS

L'ACEPP est soutenue au niveau national, régional ou départemental :
Ministère des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées, Ministère de la Culture, Caisse nationale des Allocations familiales (Cnaf et Caf), Direction générale de la Cohésion sociale, Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (Dihal), Fonds de Coopération de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire (Fonjep), Mutualité sociale agricole (Msa), Fondation de France, Agences Régionales de Santé (Ars), Conseils départementaux ...



PARTENAIRES D'ACTION

L'ACEPP participe à de nombreux travaux et réflexions dans des réseaux ou collectifs
Au niveau national mais aussi départemental
UNIOUSS-URIOPSS, UNAF-UDAF, ELISFA (ex SNAECSSO), ATD Quart monde, CEP-Enfance, Label-vie/Ecolo-crèches, Fédération nationale des associations d'aides familiales populaires/Confédération syndicale des familles, Fédération des centres sociaux et socioculturels de France, Agence quand les livres relie...

UNE ORGANISATION FÉDÉRALE



Le conseil d'administration de l'Acepp nationale

Avec des représentants

- des Lieux d'accueil
- des Initiatives Parentales ,
- des personnes individuelles,
- des fédérations de proximité
- et à titre consultatif des salariés du réseau fédératif

Le Bureau national

- Isabelle RODRIGUEZ et Yohan VERGNE, co-Présidence
- Idiel ORTIZ, Vice-présidente aux fédérations
- Anne DE CHALENDAR Secrétaire
- Angèle AMARGER, Trésorière

Les membres d'honneur

- Isabelle BOURREE FEUILLET
- Marie-Laure CADART
- Jean-Michel GERASSI
- Jean-François GERVET
- Henri GRILLET
- Solange PASSARIS

LES FÉDÉRATIONS ACEPP



Les fédérations Acepp sont implantées sur une quarantaine de départements. Départementales, bidépartementales ou régionales, elles représentent l'Acepp sur leurs territoires et sont constituées en associations.

Départements	Fédération	Mel	Site
03/15/43/63	Acepp Auvergne	coordo@aceppauvergne.com	www.acepp.asso.fr/acepp-auvergne
04	Alpe Acepp 04	acepp04@asso-alpe.fr	www.asso-alpe.fr
05	Alpaje Acepp05	alpaje@alpaje-acepp05.fr	http://alpaje-acepp05.fr
07/26	Acepp ADeHL	com@reseau-enfance.org	
14/50/61	Acepp Calvados Manche et Orne	acepp.normandie@gmail.com	
17	Acepp 17	acepp17.asso@gmail.com	www.acepp17.com
18	Arppe en Berry Acepp 18	info@arppeenberry.org	www.arppeenberry.org
29	Acepp 29	acepp29@gmail.com	www.acepp29.fr
31	Cocagne Acepp 31	contact@cocagne31.org	www.cocagne31.org
33/47	Acepp 33/47	acepp33.47@orange.fr	www.acepp.asso.fr/acepp-33-47
37	Achil Acepp 37	contact@achil.fr	www.achil.fr
38	Acepp 38	contact@acepp38.fr	www.acepp38.fr
46	FCP Lot Acepp 46	fedecrepalot@gmail.com	www.creches-du-lot.fr
65	Pyrene Acepp 65	odile.peneau@aol.com	
69	Acepp 69	info@acepprhone.fr	http://acepp-rhone.fr
73/74	Acepp 74-73	contact@acepp74.fr	www.acepp74.fr
81	Acepp 81	acepp81@gmail.com	http://acepp81.fr
83	Acepp 83	acepp83.acepp@gmail.com	http://acepp83.fr
86	Acepp 86	acepp86.yichalalen@orange.fr	www.acepp.asso.fr/acepp-86
91	Acepp 91	info@acepp91.org	www.acepp.asso.fr/acepp-91
Hauts de France	Colline Acepp	contact@colline-acepp.org	www.colline-acepp.org
Ile de France sauf 91	Acepp Ile de France	acepprif@acepprif.org	www.acepprif.org



Devenir adhérent

Créer une crèche ... une micro-crèche

Où nous trouver ?

LES GAZETTES



LES CONFÉRENCES EN LIGNE



LES PUBLICATIONS



aceppnationale



acepp_nationale



acepp_nationale



Acepp_Nationale

LES RESSOURCES POUR LES ADHÉRENTS

DES LETTRES, DES WEBINAIRES, UN SITE DÉDIÉ, DES BOITES À DOC, DES CRIÉES...

www.acepp.asso.fr/adherents

Les Cartes - Les Publications Formation Les services - Boîte à docs Les webinaires Les criées Les lettres -



Vous êtes sur

**L'Espace dédié aux adhérents
"Associations et SCIC" du
réseau ACEPP**

➔ Aller sur le site public www.acepp.asso.fr